



Association
AU FIL DES ONDES
Mairie
86260 VICQ SUR GARTEMPE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
le 24 Février 2017
Salle des fêtes de Vicq-sur-Gartempe 18h30

Adhérents présents : BIGOT François, BOULANGER Didier, BOULANGER Thérèse, CHAMPAUD Simone, COTTET François, COTTET Jeannine, DE BRUYN Sophie, GOUILLY-FROSSARD Wallerand, LE RESTE Jean-René, PONJAERT Marina, POPLAIN Roger, ROCHER Jean-Claude, ROCHER Monique, ROY Jacques, ROY Guylaine, SMIT Hazel, UNTIET Jürgen, VASSORT Denise .

Personnes invitées et présentes : JACOB Bernard, maire honoraire de Vicq-sur-Gartempe .

Adhérents excusés et représentés : BESSE Serge, BESSE Marlène, de BEISTEGUI Annick, BIGOT Nadia, DEMPTOS JOURNU Claudine, DESAUW Catherine, FEBRER Bernard, KIENER Chantal, KIENER Christian, L'HARIDON Marion, L'HARIDON Hervé, LE RESTE Josiane, MARTINEZ Annie, MERLIN Nicolas, MERLIN Elisabeth, PICHON Christiane, RENOUX Jean-Yves, TOCCI Sylvie, UNTIET Bernadette.

Adhérents excusés : BALDACCI Marie-Paule, GREYO Miréva, KIENER Odile, SALAIS Marie-Geneviève, SALAIS Robert, SCHYLER SCHROEDER Edouard, SERULLAZ Arlette.

Personnes invitées et excusées : ABELIN Jean-Pierre, président du Grand Châtellerault, BERNARD Pascal, maire de Vicq-sur-Gartempe, CIBERT Cyril, conseiller régional, MOREAU Pascale, vice-présidente du Conseil Départemental de la Vienne ;

Ordre du jour :

- * Rapport moral et rapport d'activités 2016 - Vote
- * Rapport financier 2016 – Vote
- * Projet d'activités 2017
- * Budget prévisionnel 2017
- * Montant des cotisations 2017
- * « Au Fil des Ondes » au sein du réseau « Résonances de Gartempe »
- * Questions diverses

François COTTET Président entame cette réunion en adressant ses remerciements aux adhérents et aux personnes invitées présentes.

Il dresse la liste des personnes invitées et excusées.

Il tient à excuser tout particulièrement Marie-Paule BALDACCI, Chantal KIENER et Christian KIENER, membres du Conseil d'Administration, retenus par d'autres obligations.

Il fait part à l'assemblée du décès récent d'un membre bienfaiteur, Monsieur Juan de BEISTEGUI. Cette personne a été une des premières à soutenir généreusement Au Fil des Ondes et l'association tient à exprimer toute sa reconnaissance à la famille du défunt.

1-) Rapport moral et rapport d'activités 2016

Rapport moral

En 2016, l'association s'est fixée les objectifs suivants : de ne pas faire un festival durant trois jours en été, mais de concentrer trois concerts en deux soirées à SAINT-PIERRE-DE-MAILLE, de continuer l'organisation du concert de Printemps (cette année à VICQ-SUR-GARTEMPE) liée à une activité pédagogique et de diminuer le budget des dépenses en cherchant à faire des économies au niveau de certains postes , tout en maintenant un volume de recettes convenable.

Rapport d'activités

Le concert de Printemps : le samedi 28 Mai 2016 à Vicq-sur-Gartempe

Nous avons voulu reconduire une partie de l'expérience 2015 :

- présenter un concert classique avec de jeunes talents encore méconnus
- organiser un débat entre le public et les artistes après le concert
- relancer les invitations auprès des conservatoires locaux pour faire venir les professeurs et les élèves à cette manifestation
- inviter également les chanteurs des chorales environnantes, puisque le concert de cette année était lyrique.

Le concert

Comme les années précédentes, ce concert a eu une faible affluence : 70 personnes environ .On peut donner deux raisons : le programme un peu austère et la présence d' un autre concert plus attractif (Les Ormes-sur-Vienne)

L 'ensemble vocal NON PAREIHLE (5 voix) a magistralement interprété des chants religieux et profanes de l'époque Renaissance.Ces magnifiques voix ont fait résonner l'église pour le plus grand plaisir de la majorité du public.

Le débat

Etant donné la température un peu fraîche de l'église, le débat post-concert a eu lieu au soleil sur le parvis de l'église. Les spectateurs ont posé diverses questions, auxquelles, Raphaël Merlin et les chanteurs ont répondu avec beaucoup de conviction et de simplicité. Les personnes présentes ont apprécié ces échanges .

Il faut déplorer l'absence des professeurs et des élèves des conservatoires locaux.

Les chorales locales n'ont pas répondu également à l'invitation.



Les Chaises Musicales : mardi 2 et mercredi 3 Août 2016 à Saint-Pierre-de-Maillé

La soirée jazz



Le concert a été d'un excellent niveau. Pour la troisième fois, le quatuor Ebène se transformait en jazzband avec le concours habituel de Richard Héry à la batterie et la participation exceptionnelle de Marlon Martinez, le contrebassiste californien. En début de concert, Raphaël Merlin a démontré ses qualités, moins connues, de pianiste de jazz. Plus de 250 spectateurs ont applaudi les musiciens, après cette douce soirée estivale en plein air, dans le pré situé derrière l'église.



La soirée classique

Concert de 18h

Le Quatuor Ebène a débuté ce concert par l'interprétation du quatuor en ut maj (op 20 n°2) de Joseph Haydn et a poursuivi avec le quatuor « Ainsi la nuit » de Henri Dutilleux.

Si la première pièce a fait l'unanimité, la seconde a laissé un sentiment partagé. Cette dernière, bien que magnifiquement jouée par les quatre virtuoses n'a pas plu à tout le public, en raison peut-être de la singularité de cette musique.



La deuxième partie a permis de découvrir le Quintette Aquilon et ses instruments à vent, dans une interprétation d'un quintette en sol min (op 56 n°2) de Franz Danzi . Les cinq jeunes femmes ont donné un beau concert, mais là aussi, l'auteur a suscité quelques réserves .



L'intermède pique-nique avec aubade

De nombreux spectateurs ont pique-niqué dans le pré de la cure et ont profité de l'aubade donnée par le Quintette Aquilon (par quelques musiciennes ou au complet), en compagnie de Marlon Martinez à la contrebasse. Ont été interprétées une sérénade de Mozart et plusieurs pièces de Piazzola.



Le concert de 21h

Le Quintette Aquilon a entamé ce concert avec des œuvres de Claude Arrieu et de Jacques Ibert. La soirée s'est achevée après la splendide interprétation du quatuor en mi b maj op 127 de Ludwig van Beethoven par le Quatuor Ebène.



350 personnes ont assisté à l'ensemble de cette soirée .

Concert trop court, programmation peu adaptée au tout public, ces rares critiques très subjectives sur le premier concert auraient, peut-être, pu être évitées, si une explication avait été donnée par notre communication, notamment dans les dépliants. Ce programme classique ne pouvait être totalement compris et apprécié, si l'on n'assistait pas aux deux concerts et à l'intermède du pique-nique. Cette volonté de présenter des pièces romantiques et contemporaines, de faire jouer des ensembles à corde et à vent aurait mérité un paragraphe expliquant le but et la cohérence de ce programme. Peut-être aurait-il fallu proposer aussi un pass spécifique pour attirer les spectateurs à tous les concerts de cette partie classique. ?

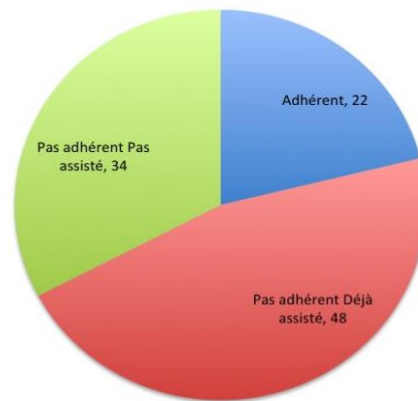
Les trois concerts ont attirés globalement 600 spectateurs.

L'enquête sur le public

Avant que les concerts ne débutent, une enquête a été menée auprès des spectateurs pour évaluer le lien entre adhésion à l'association et participation aux concerts, pour connaître le lieu de résidence des spectateurs et comment ils avaient eu les informations sur les spectacles proposés aux Chaises Musicales.

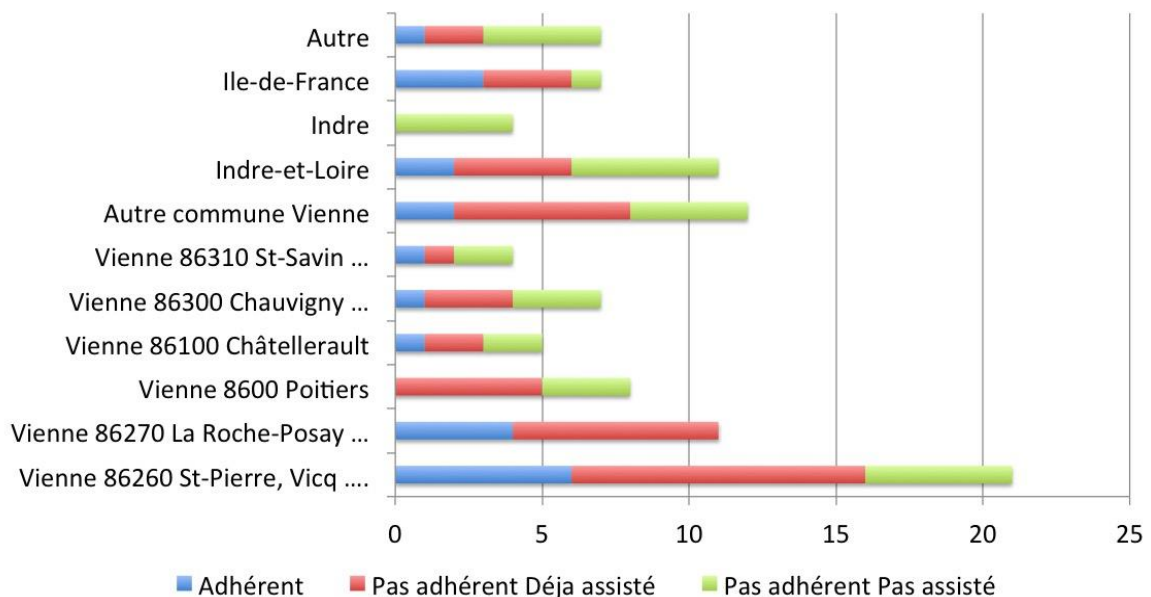
Enquête sur le public des concerts 104 questionnaires

Les deux tiers des personnes ont déjà assisté à un concert organisé par l'association Au Fil des Ondes :



Enquête sur le public des concerts

Les deux tiers du public résident dans le département de la Vienne, principalement dans les communes à proximité du lieu d'organisation des concerts (codes postaux de St-Pierre, Vicq... et La Roche-Posay) et les villes de Poitiers, Châtelleraut, Chauvigny.



Comment les spectateurs ont-ils pris connaissance des concerts ?

Souvent par **le bouche à oreilles**. Les personnes qui connaissent les Chaises Musicales en sont les meilleures ambassadrices.

La Nouvelle République est citée par presque un quart du public.

Les moyens de communication de **l'association** sont souvent cités (e-mail, dépliants, affiches, internet mais peu les banderoles).

Le dépliant **Résonances de Gartempe** .

Les publications des **collectivités** (Communauté de communes, Département) et des **organisations touristiques**.

Le journal local **3D** est plus souvent cité qu' Affiche Hebdo.

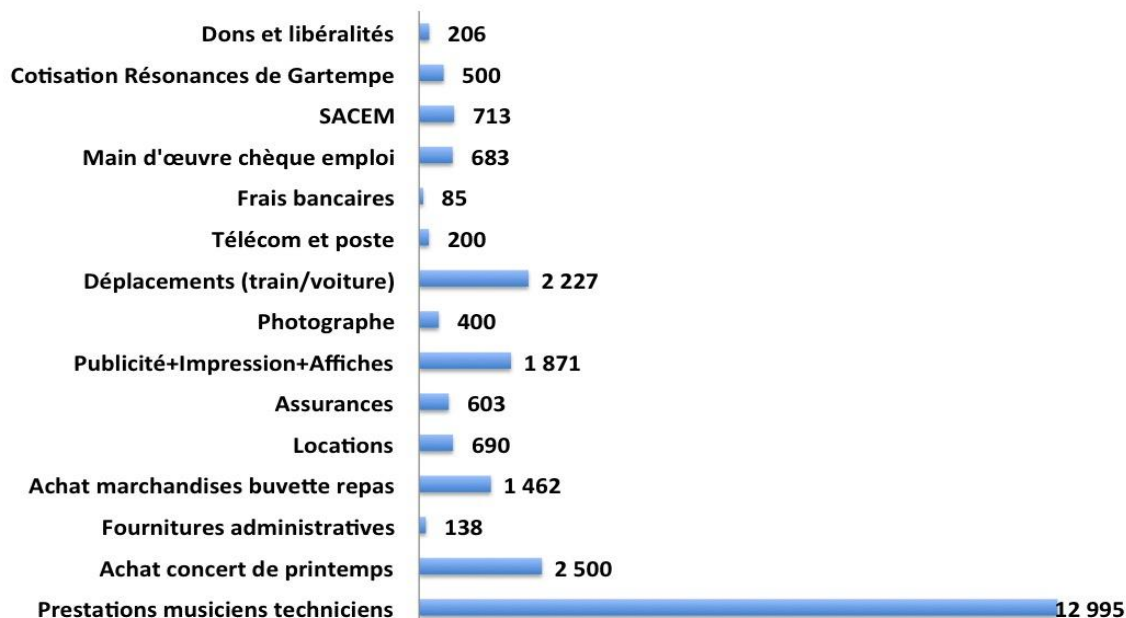
Radio France Bleu est mentionné.

Pour l'aide logistique, des remerciements sont adressés : aux maires ou à leurs leurs représentants des communes de Saint-Pierre-de-Maillé et de Vicq-sur-Gartempe, à la communauté religieuse de la paroisse, aux bénévoles et en particulier à ceux de VGCA , aux membres du CA de l'association .

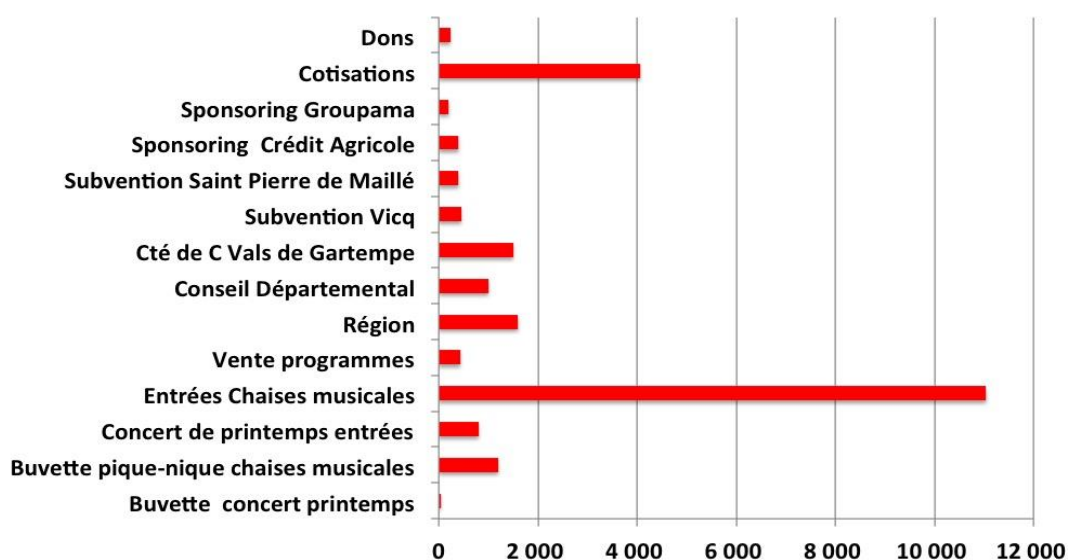
Ce rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

2-) Rapport financier

Charges 2016



Produits 2016



Le compte de résultats 2016 est le suivant : total des charges 25273 euros, total des produits 23363 euros, soit **un déficit de 1910 euros**.

Ce déficit est dû au coût financier du concert de Printemps, dont les recettes ont été largement insuffisantes.

La situation de la trésorerie au 31/12/2016 est de : **14276 euros**.

Des remerciements sont adressés à la Région Nouvelle Aquitaine, au Département de la Vienne, à l'ex-Communauté de communes des Vals de Gartempe et Creuse, aux communes de Saint-Pierre-de-Maillé et de Vicq-sur-Gartempe, au Crédit Agricole, à Groupama, aux 147 adhérents et autres donateurs, au public des concerts.

Lors de la réunion du Conseil d' Administration du 2 Février 2017, Christian KIENER trésorier de l'association depuis 2009 a fait part de sa décision de ne plus assurer cette fonction à compter d'aujourd'hui.

Au fil des Ondes comprend et accepte cette décision. Au nom de l'ensemble des adhérents, le président lui adresse ses vifs remerciements pour tout le travail effectué au service de cette fonction astreignante et importante pour la vie de l'association.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

3-) Projet d'activités pour 2017

Abandon du Concert de Printemps cette année.

Force est de constater la faiblesse de l'affluence du public , à laquelle vient s'ajouter désormais l'absence de subvention de l'Etat , car ce concert ne s'inscrit plus dans une action éducative. Cette manifestation est devenue largement déficitaire et l'équipe ne veut plus s'investir, au regard des résultats produits.

Les Chaises Musicales : 4 concerts à l' église de VICQ-SUR-GARTEMPE

Vendredi 21 Juillet à 18h « L'Europe d'ouest en est »

Sébastien SUREL (violon) et Raphaël MERLIN (violoncelle)

Cassado : suite pour violoncelle seul

Merlin : pas de deux pour violon et violoncelle

Martini : duo n°1 pour violon et violoncelle

Vendredi 21 Juillet à 21h

Quatuor EBENE et Pierre GENISSON (clarinette)

Beethoven : quatuor op 95 en fa mineur « serioso »

Mozart : quintette pour clarinette et cordes en la majeur K581

Samedi 22 Juillet à 18h

Quatuor EBENE et Pierre GENISSON (clarinette)

Mozart : quatuor en ré mineur K421

Brahms : quintette pour clarinette et cordes op 115 en si mineur.

Samedi 22 Juillet à 21h

Sébastien SUREL (violon), Vincent SEGAL (violoncelle) , Tomas GUBITSCH (guitare)

Compositions originales et improvisations styles jazz, argentins, nomade.

Entre chaque concert, un pique-nique ou une restauration rapide seront proposés.

Pour célébrer la 10ème édition des Chaises Musicales , une exposition sera présentée au public .

Le thème sera « 10 ans de musique à Vicq-sur-Gartempe et ses environs » avec une récapitulation de tous les artistes ayant contribué à cette aventure.

Les invités de 2017



Pierre Génisson



Sébastien Surel



Tomas Gubitsch



Vincent Segal

4-) Budget prévisionnel 2017

CHARGES 2017

Prestations artistes	12000
Fournitures administratives	300
Fournitures exposition	500
Achats de marchandises	1600
Locations	100
Primes d'assurances	400
Publicité, relations publiques	2000
Photographe	400
Transport	1000
Hébergement	500
Frais postaux et de télécommunications	200
Frais bancaires	100
Charges de personnel	700
Droits d'auteur et de reproduction	900

Cotisation Résonances	500
Dons et libéralités	200
TOTAL	21400

PRODUITS 2017

Vente restauration buvette	1200
Entrées	9500
Programmes	300
Subvention Conseil Départemental 86	2000
Subvention commune VICQ-SUR-GARTEMPE	2000
Subventions partenaires privés	600
Cotisations et dons	3500
Fonds propres	2300
TOTAL	21400

Les perspectives de recettes diminuent d'année en année . Les subventions publiques sont en baisse (pas d'aide de la Région, cette année) . Les partenaires privés ne sont pas nombreux et généreux . Bien que l'association bénéficie encore d'un socle d'adhérents relativement important, ce dernier est aussi en diminution. Les efforts pour limiter les dépenses sont importants grâce au bénévolat (administration, transport, restauration, hébergement) . L'association espère continuer ses activités au-delà de 2017. Mais à l'impossible nul n'est tenu !

Pour de nouvelles ressources, des personnes de l'assemblée suggèrent une demande à la SPEDIDAM . Des idées publicitaires comme les sets de table sont évoquées.

5-) Cotisations 2017

Le Conseil d'Administration propose les mêmes montants que l'année précédente.

Membre actif : 15 euros, couple 26 euros

Membre de soutien : 30 euros, couple 40 euros

Membre bienfaiteur : 60 euros, couple 90 euros.

L'association étant reconnue d'intérêt général, il est rappelé que les membres de soutien et les membres bienfaiteurs peuvent prétendre à une déduction fiscale, en fonction du montant de leurs dons diminué de la cotisation de base.

Cette proposition est adoptée par l'AG.

6-) Renouvellement partiel du Conseil d'Administration

En application des statuts, le CA doit être renouvelé partiellement cette année. Pour l'instant, nous n'avons pas fixé le nombre maximum de membres devant le composer.

Sont élus jusqu'en 2019 :

KIENER Christian, DE BRUYN Sophie, BALDACCI-THOMAS Marie-Paule, BIGOT François, ROCHER Monique, GOUILLY-FROSSARD Wallerand.

A démissionné :

TASSOU Marion

Ont achevé leur mandat et se représentent :

COTTET François, KIENER Chantal, SMIT Hazel.

Se présentent :

BOULANGER Didier, RENOUX Jean-Yves.

L'Assemblée Générale valide l'élection de ces cinq membres.

Le nouveau CA se réunira le 8 Mars à 14h pour élire son bureau et définir les fonctions de chaque membre.

7-) Au Fil des Ondes membre du réseau Résonances de Gartempe

François COTTET fait le point sur cette première année d'intégration au réseau.

Avec Sophie DE BRUYN , ces deux personnes font partie du collègue « associations membres du réseau » et du conseil d'administration de cette nouvelle association. A ce titre, elles ont participé à de nombreuses réunions de travail (à Poitiers, Montmorillon, Saint-Savin).

Cette structure s'est mise en place progressivement et officiellement au cours de cette année passée.

Le projet s'est inscrit à l'opération « Leader » pour obtenir un financement européen via la Région pour investir dans des moyens matériels importants.

Au Fil des Ondes a cotisé à hauteur de 500 euros pour adhérer au réseau . Il est constitué actuellement de quatre associations culturelles musicales. Si l'on se réfère au nombre total de spectateurs attirés par les concerts du réseau, l'été dernier, nous avons fait 10% de l'affluence !

Ce constat doit renforcer notre conviction à poursuivre cette coopération car nous sommes fragiles même si nous proposons de l'excellence. Ce projet culturel est aussi un moyen de contribuer à la mise en valeur de la vallée de la Gartempe, qui a des atouts touristiques.

Quelles sont les premières retombées pour Au Fil des Ondes ?

Une seule pour l'instant : l'élargissement de la campagne publicitaire notamment avec le dépliant du réseau présentant les programmes de toutes les associations partenaires. On retrouve cette indication dans l'enquête évoquée plus haut.

Quelles sont celles auxquelles nous pouvons prétendre en 2017 ?

Améliorer encore la communication, en rendant plus lisible notre programmation et par l'implantation d'oriflammes dans chaque commune concernée.

Obtenir des moyens matériels (podium, éclairages, son...) , humains (techniciens), peut-être aussi du sponsoring.

La séance est levée vers 20h00 avant le pot de l'amitié.